



CPias Occitanie Toulouse

cpias-occitanie@chu-toulouse.fr

05.61.77.20.20

CPias Occitanie Montpellier

cpias-occitanie@chu-montpellier.fr

04.67.33.74.69

www.cpias-occitanie.fr

Pour en savoir plus : <https://cpias-occitanie.fr/presentation-formation-precaution-standard/>



Pour toute demande d'inscription

Contact : M David DARLES 05 61 32 43 98

darles.d@chu-toulouse.fr

Suivi et accompagnement de la formation :

Prix de la formation

- ✓ Individuel : 180€
- ✓ 5-10 personnes : 150 € / personne
- ✓ 11-20 personnes : 130 € / personne
- ✓ > 20 personnes : 110 € / personne

Les adhérents GIPSE bénéficient d'une réduction de 10 % (<https://www.gipse.fr>).

Toute personne en autofinancement bénéficie d'une réduction de 20%

Adoptez les précautions standard, pour sécuriser vos soins

Une formation à distance, une formation efficace !

Habilitation DPC

+ Innovante

+ Souple

+ Efficace

+ Participative

+ Mobilisatrice

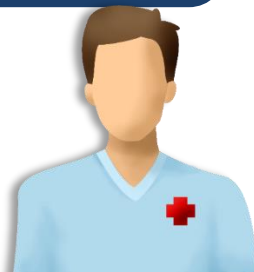


Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Adoptez les précautions standard, pour sécuriser vos soins

Qui sommes-nous ?

Le CPias Occitanie a pour mission de promouvoir la prévention des Infections Associées aux Soins (IAS) dans tous les secteurs de soins, en particulier *via* la formation des professionnels de santé.



Pourquoi une formation ouverte à distance (FOAD) ?

Dans le contexte actuel de rationalisation du temps de travail, la FOAD permet une adaptation des temps d'apprentissage aux contraintes de service.

C'est pourquoi nous proposons par cette méthode pédagogique, une formation consacrée aux fondamentaux de la prévention du risque infectieux : les précautions standard (PS). Ces mesures sont à appliquer par tout soignant, pour tout patient/résident et pour tout soin.

Cette formation fait l'objet d'une **validation par l'agence nationale DPC**

Quel public visé ?

Les professionnels de santé, infirmiers, aides-soignants et aides médico-psychologiques, des établissements de santé et médico-sociaux.

Quels objectifs ?

- Développer les connaissances sur les précautions standard et leur mise en œuvre dans les secteurs de soins :
 - ⇒ Améliorer la perception des risques liés à un défaut d'application des PS
 - ⇒ Systématiser le recours aux PS

Quelles compétences visées ?

- Savoir identifier les risques liés aux situations de soins (analyse de situation, mesures préventives et/ou correctives adaptées)
- Améliorer les pratiques professionnelles
- Intégrer une dimension plus large du soins (sécurité du patient, protection du personnel, maîtrise de l'environnement)

Quelles modalités ?

L'apprenant est mobilisé sur la même durée qu'une journée de formation, soit 7 heures, réparties selon l'organisation mise en place (fractionnement possible).

Quel contenu ?

La formation se déroule en 3 temps :

- Présentation de la formation et prise en main de l'outil informatique
- Apprentissage : 4 modules d'enseignement développés autour de situations pratiques de soins illustrant les risques infectieux encourus :
 - **Module 1** sur la prévention de la transmission croisée lors de la gestion des excréta
 - **Module 2** sur la prévention du risque lié au traitement du matériel réutilisable et du risque d'accident d'exposition au sang (AES)
 - **Module 3** sur l'hygiène respiratoire
 - **Module Covid-19** intégrant les mécanismes de transmission de ce virus afin que le professionnel puisse appliquer les bonnes pratiques pour s'en protéger et éviter de le transmettre
- Modalités d'évaluation
 - Evaluation en début (pré-test) et en fin (post-test) de formation
 - Evaluation du dispositif de formation

COVID

NEW !

Session de regroupement des stagiaires, sous le format d'une visioconférence.

Objectifs pédagogiques : remobiliser les connaissances, consolider les apprentissages acquis et leur mise en application.

Outils : cas pratiques, échanges questions / réponses